

Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil communautaire
du 30 mars 2023

**Délibération n°2023-013 - Administration générale – Modification de la composition
des commissions communautaires :**

- **Sports, enfance, jeunesse, culture et vie associative**
- **Urbanisme, habitat, logement, déplacements**

Membres élus	61
Membres en exercice	61
Présents ou représentés	56
Ne prend pas part au vote	0
Votants	56
Abstention	0
Suffrage exprimés	56
Majorité absolue	29
Pour	56
Contre	0

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mars, à compter de 19h00 le conseil communautaire, régulièrement convoqué en date du 24 mars, s'est réuni Salle André Millet à Samoreau sous la présidence de M. Pascal GOUHOURY.

La délibération N° 2023-018 est retirée de l'ordre du jour.

Membres présents :

M. Pascal GOUHOURY, Président.

Mmes Estelle BERTÉE, Sophie BERTHOLIER, Françoise BICHON-LHERMITTE, Isabelle BOLGERT, Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE (à partir de la délibération N°2023-029), Véronique FÉMENIA, Anne-Sophie GUERIN, Anne GHYSSENS, Marie HOLVOET, Hélène MAGGIORI, Isabelle MARIE, Naciba MESSAOUDI, Mylène MUSY, Marie-Charlotte NOUHAUD, Judith REYNAUD, Sonia RISCO, Pascale TORRENTS-BELTRAN.

MM. Christophe BAGUET, M. Christian BOURNERY, Michel CALMY, Romain COQUERY, Jean-Claude DELAUNE, David DINTILHAC (à partir de la délibération N° 2023-029), Thibault FLINÉ, Patrick GAUTHIER (arrivée à 19h15), Michaël GOUÉ, Francis GUERRIER, Pascal GROS, Jean HÉLIE, Fabrice LARCHÉ, Olivier MAGRO (à partir de la délibération N° 2023-029), Yann MOREAU (arrivée à 19h15), Nicolas PIERRET, Jean-Philippe POMMERET, Patrick POCHON, Daniel RAYMOND, Thierry REYJAL, Alain RICHARD, Laurent ROUSSEL, Gérard TAPONAT, Alain THIERY, Cédric THOMA, Yannick TORRES, Vitor VALENTE et Anthony VAUTIER (à partir de la délibération N°2023-059).

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Chantal PAYAN à M. Vitor VALENTE
Mme Cécile PORTE à M. Fabrice LARCHÉ
Mme Magali BELMIN à M. Thierry REYJAL
Mme Francine BOLLET à Mme Isabelle BOLGERT
Mme Gwenaél CLER à M. Thibault FLINÉ
M. Julien GONDARD à M. Laurent ROUSSEL

Mme Nathalie VINOT à M. David DINTILHAC (à partir de la délibération N° 2023-029)
M. Anthony VAUTIER à Mme Véronique FÉMÉNIA (lors des délibérations N°2023-013 à N°2023-058)
Mme Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE à Mme Pascale TORRENTS-BELTRAN (lors des délibérations N°2023-013 à N°2023-028)
M. Thomas IANZ à M. Nicolas PIERRET
M. Frédéric VALLETOUX à Mme Judith REYNAUD
Mme Marie-Laure VASSEUR à M. Christian BOURNERY
Mme Audrey TAMBORINI à M. Cédric THOMA
M. Michel CHARIAU à Mme Françoise BICHON-LHERMITTE
M. Laurent SIGLER à Mme Naciba MESSAOUDI

Membres absents :

Mme Lamia KORT
Mme Aurélie BRICAUD
M. Olivier MAGRO (lors des délibérations N°2023-013 à N°2023-028 et N°2023-068)
M. David DINTILHAC (lors des délibérations N°2023-013 à N°2023-028)
Mme Nathalie VINOT (lors des délibérations N°2023-013 à N°2023-028)
M. Yann MOREAU (lors des délibérations N°2023-053 à N°2023-055)
M. Francis GUERRIER (lors des délibérations N°2023-063 à N°2023-064)
M. Fabrice LARCHÉ (lors des délibérations N°2023-065 à N°2023-067)
Mme Cécile PORTE (lors des délibérations N°2023-065 à N°2023-067)
M. Christian BOURNERY (lors de la délibération N°2023-070)
Mme Marie-Laure VASSEUR (lors de la délibération N°2023-070)
M. Gérard TAPONAT (lors de la délibération N°2023-077)

Membre n'ayant pas pris part au vote :

Le Président sort de la salle au moment du vote des comptes administratifs et ne prend pas part au vote des délibérations n°2023-029 à n°2023-036.

Secrétaire de Séance : M. Yannick TORRES

Références juridiques :

- **Le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment à l'article L 2121-33,**
- **Les délibérations de désignation des membres desdites commissions.**

Rapporteur : M. le Président

I) Commission communautaire sports, enfance, jeunesse, culture, vie associative

Par délibération n°2020-212 du 10 décembre 2020, le conseil communautaire a désigné, le représentant de la commune d'Achères-la-Forêt, soit Mme Estelle BERTEE au sein de la commission communautaire sports, enfance, jeunesse, culture et vie associative.

Suite aux élections de la commune d'Achères-la-Forêt du 9 février 2022, Mme Estelle BERTEE a souhaité être remplacée au sein de ladite commission.

Par délibération n°2022-147 du 29 septembre 2022, le conseil communautaire a désigné, le représentant de la commune de Samois-sur-Seine, soit M. Peter BREUZARD au sein de la commission communautaire sports, enfance, jeunesse, culture et vie associative.

M. Peter BREUZARD souhaite être remplacé au sein de ladite commission.

Il convient de procéder à de nouvelles désignations.

Commission sports, enfance, jeunesse, vie associative	Communes	Membres à remplacer
	Achères-la-Forêt	Mme Estelle BERTÉE
	Samois-sur- Seine	M. Peter BREUZARD

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour chaque nomination conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui est applicable aux établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, en vertu de ce même article, « *Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Après un appel à candidature, le candidat suivant s'est proposé :

Commission sports, enfance, jeunesse, vie associative	Communes	Candidats
	Achères-la-Forêt	Mme Laetitia SALINGROD
	Samois-sur- Seine	M. Patrick MORFAUX

II) Commission communautaire, Urbanisme, Habitat, logement, déplacements

Par délibération n°2020-144 du 10 septembre 2020, le conseil communautaire a désigné, le représentant de la commune d'Achères-la-Forêt, soit M. Philippe GUILLEMET au sein de la commission communautaire Urbanisme, Habitat, Logement, déplacements.

Suite à la démission en qualité de conseiller municipal de M. Philippe GUILLEMET de la commune d'Achères-la-Forêt et suite aux élections de la commune d'Achères-la-Forêt du 9 février 2022, il est nécessaire de procéder à une nouvelle désignation au sein de ladite commission.

Commission Urbanisme, Habitat, Logement, Déplacements	Commune	Membre à remplacer
	Achères-la-Forêt	M. Philippe GUILLEMET

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour chaque nomination conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui est applicable aux établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, en vertu de ce même article, « *Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Après un appel à candidature, le candidat suivant s'est proposé :

Commission Urbanisme, Habitat, Logement, Déplacements	Commune	Candidat
	Achères-la-Forêt	Mme Juliette ARAKELYAN

Décision :

L'assemblée décide à l'unanimité :

- De ne pas procéder à un vote à bulletin secret
- Désigner les membres suivants :

Commission sports, enfance, jeunesse, vie associative	Communes	Candidats
	Achères-la-Forêt	Mme Laetitia SALINGROD
	Samois-sur-Seine	M. Patrick MORFAUX

Commission Urbanisme, Habitat, Logement, Déplacements	Commune	Candidat
	Achères-la-Forêt	Mme Juliette ARAKELYAN

Fait les jours, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de séance

Yannick TORRES



Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal GOUHOURY

Certifié exécutoire le - 6 AVR. 2023
Date de mise en ligne le - 6 AVR. 2023
Notification le - 6 AVR. 2023
AR Préfecture 077-200072346-

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site www.pays-fontainebleau.fr et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr